

15.07.2021 - 11:00 Uhr

Le Conseil de la presse blâme "Prime News": L'accusation d'"antisémitisme" est mensongère (prise de position 44/2021)

Berne (ots) -

Parties: X. c. "Prime News"

Thème: Recherche de la vérité

Plainte admise

Résumé

Le Conseil suisse de la presse a accepté une plainte visant le média en ligne bâlois "Prime News", auquel il adresse un blâme. Le portail avait qualifié le mouvement BDS d'antisémite; BDS soutient le Boycott, le Désinvestissement et les Sanctions contre Israël. Un texte additionnel était intitulé : "Dafür steht BDS: Alter Judenhass in neuen Schläuchen" (la cause de BDS: revêtir l'antisémitisme d'habits neufs). Le journaliste y rapprochait la position de BDS de la persécution des Juifs par les nationaux-socialistes et le boycott des entreprises juives sous le Troisième Reich.

Un membre de BDS s'en est plaint: il est faux de qualifier le mouvement d'antisémite. Selon lui, il ne faut pas comparer le boycott consommateur pratiqué par BDS avec le boycott des Juifs par les nazis.

Le Conseil de la presse a tranché: "Prime News" a porté atteinte au devoir de vérité inscrit dans le code de déontologie des journalistes. D'abord parce que l'article établissait un parallèle mensonger entre l'antisémitisme des nazis et les activités de BDS. Ensuite parce que le journaliste a omis de relativiser le grave reproche d'antisémitisme par des voix contraires d'experts et d'institutions de poids.

Le Conseil de la presse n'a pas eu à examiner si BDS était antisémite ou non. Il avait seulement à évaluer la véracité du compte rendu du journaliste concernant BDS, sa position et ses buts.

Contact:

Schweizer Presserat
Conseil suisse de la presse
Consiglio svizzero della stampa
Ursina Wey
Geschäftsführerin/Directrice
Rechtsanwältin
Münzgraben 6
3011 Bern
+41 (0)33 823 12 62
info@presserat.ch
www.presserat.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100018292/100874358> abgerufen werden.